

C'EST QUOI UNE ÉCOLE PUBLIQUE ALTERNATIVE QUÉBÉCOISE?

L'école alternative, c'est une école publique, intégrée aux commissions scolaires du Québec qui relève du choix des parents à offrir à leur enfant une éducation dont la pédagogie est centrée, particulièrement, sur le développement et l'épanouissement global de l'élève. C'est un milieu dynamique, elle prône une approche participative et communautaire où chacun, élève, parent enseignant, membre non enseignant de l'équipe-école et la direction y joue un rôle actif.

Tout en respectant les objectifs du Programme de formation de l'école québécoise du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, elle s'adapte autant que possible aux besoins individuels et collectifs des élèves.

Issue du courant humanisme en éducation, elle met de l'avant les valeurs s'y rapportant.

Quand on choisit une école publique alternative, on choisit...

- **d'accorder à l'enfant le temps qu'il lui faut pour apprendre** : 7 ans au primaire, 5 ans au secondaire dans le but de respecter son rythme d'apprentissage par des mesures individuelles et personnalisées.
- **de soutenir l'enfant par une évaluation** continue, qualitative et tripartite, c.-à-d. une évaluation qui implique l'enseignant, le parent et l'enfant lui-même. Il s'agit d'un système d'accompagnement qui donne un portrait plus juste des apprentissages de l'enfant; forces et défis à relever.
- **de favoriser le projet personnel de l'enfant** qui développe toutes les dimensions du développement global de l'enfant (cognitive, socio-affective, morale, langagière, psychomotrice et neurologique).
- **de fournir à l'enfant les ressources d'un groupe multiâge** où il développe une identité et des compétences variées par le partage et la coopération.

- **de confier aux parents un rôle actif de coéducateurs**, facteur reconnu comme majeur pour la réussite des enfants **et un rôle actif de cogestionnaires de l'école** avec la direction, les enseignants et les enfants pour concrétiser les valeurs de l'école alternative.
- **de confier un rôle majeur aux enseignants-guides** regroupés dans une équipe-école pour assurer une cohérence dans leurs interventions éducatives auprès des enfants.
- **de rendre l'enfant actif dans ses apprentissages et dans la vie sociale de l'école** en participant aux décisions.
- **d'aider l'enfant à être un citoyen critique, responsable et actif dans ses apprentissages et dans la vie sociale** en participant aux décisions de l'école.

HISTORIQUE DES ÉCOLES PUBLIQUES ALTERNATIVES QUÉBÉCOISES

Ses origines

L'école alternative québécoise telle que nous la connaissons aujourd'hui puise ses principes à la pensée pédagogique humaniste de l'Antiquité gréco-romaine. Le respect de la personnalité de l'enfant, un dialogue continu entre le maître et l'élève ne sont que quelques exemples de ce discours avant-gardiste de Socrate et sa maïeutique. Nombreux sont les penseurs qui ont nourri ce courant, pensons à Jean-Jacques Rousseau, Sigmund Freud, Karl Jung, Jean Piaget et John Dewey. S'ajoutent à cette liste de grands pédagogues, tels Pestalozzi, Cecil Reddie, Francisco Ferrer, Sébastien Faure, Maria Montessori, Rudolph Steiner, Alexander S. Neil, Célestin Freinet et tous les tenants de l'éducation nouvelle au tournant du XX^e siècle qui inspireront nombre de ses pratiques actuelles.

Les premières écoles nouvelles québécoises

Le mouvement des écoles nouvelles a vu le jour à la fin du 19^e et 20^e siècles un peu partout à travers le monde, pensons, entre autres, à Montessori, en Italie, Alexander S. Neil, en Allemagne et Célestin Feinet, en France.

D'ailleurs, c'est en s'inspirant de Freinet que Colette Noël fonde en collaboration avec des parents, la première école nouvelle au Québec, à Beloeil, en 1955. Ces parents voulaient offrir une éducation différente à leurs enfants. Pendant 13 ans, l'école existe à titre d'école privée. L'une des enseignantes de cette école, Denise Gaudet, a démarré une autre école nouvelle, l'école Nouvelle-Querbes, à Outremont, qui est devenue publique en 1969 et l'est toujours.

La première école dite « alternative ».

C'est aussi Denise Gaudet appuyée par Charles E. Caouette, professeur à l'Université de Montréal, et quelques parents qui créèrent, en 1974, la première école appelée "alternative" à Ville St-Laurent, l'école-recherche Jonathan. Dans le projet initial, on retrouve déjà les grandes caractéristiques d'une école alternative : pas de sélection d'élèves et pas d'examen d'entrée, multiâge intégral (de la maternelle à la sixième année) pour la continuité école-maison, système démocratique où le parent est considéré comme un coéducateur et un cogestionnaire de l'école, respect des différences individuelles et perspective d'éducation permanente. L'école vit encore sur ces mêmes principes et sert de phare au mouvement alternatif.

La multiplication des écoles alternatives

Depuis 1976, une trentaine d'écoles alternatives furent créées, en majorité par des parents. Elles ont traversé le temps en se donnant tous les moyens pour rester fidèles à leurs principes de base, soit un lieu de création, d'initiative, de participation, de consensus, en d'autres mots, une école-recherche.

Aujourd'hui, nous comptons 34 écoles publiques alternatives, **29 primaires et 5 secondaires** (Attention, si précis, demande un mise à jour régulièrement!)

dans 16 commissions scolaires, situées surtout dans la grande région métropolitaine, mais aussi dans les Laurentides, en Abitibi, en Mauricie, en Estrie, en Montérégie et dans la région de Québec.

HISTOIRE DU RÉPAQ

Le Réseau des écoles publiques alternatives du Québec (RÉPAQ) a été créé en novembre 2001 par quelques directions d'écoles alternatives qui ont senti le besoin de mettre en commun l'expertise des écoles alternatives. Mais ce n'est qu'en 2005 que le nom de ce réseau devient officiel.

La construction du réseau

Dès 1981, les écoles alternatives se rencontrent sous la bannière du GOÉLAND (Groupe œuvrant dans les écoles libéralisantes, alternatives, novatrices et démocratiques). Il organise nombre de congrès et colloques, produit du matériel didactique grâce à la collaboration de chercheurs universitaires et publie plusieurs études pédagogiques.

Décembre 2001 : Le ministère de l'Éducation fait parvenir la liste des 24 écoles qui ont obtenu une dérogation comme écoles à vocation particulière selon l'article 240 de la loi 180 sur l'Instruction publique. Une relance est organisée. La plupart des 24 écoles répondent positivement à l'invitation de se joindre à un réseau.

Janvier 2002 : le GOÉLAND jusqu'alors la seule association regroupant les écoles alternatives, se joint au RÉPAQ et deviendra plus tard le RÉPAQ Parents.

Février 2002 : création du RÉPAQ Enseignants. Le RÉPAQ devient donc tripartite (directions, enseignants, parents). Mise sur pied d'un comité de coordination qui deviendra plus tard le Conseil d'administration du RÉPAQ.

La recherche d'une identité commune

La principale activité du RÉPAQ a été de dégager les concepts qui unifient les écoles publiques alternatives québécoises afin de se donner une vision commune de l'avenir.

Février 2002 : première ébauche d'une grille d'analyse afin de dégager les éléments unificateurs et les distorsions dans les pratiques actuelles des écoles publiques alternatives

Novembre 2002 : dépôt du Profil organisationnel présentant un portrait global des écoles alternatives d'alors : 16 écoles sur 23 participent à ce profil.

Avril 2003 : Journée d'orientation sur le thème « L'école alternative du XXI^e siècle : ses valeurs, ses forces et ses défis » : 300 personnes y participent.

Mai 2003 : le Réseau des directions présente une liste des facteurs de réussite que les écoles alternatives ont intérêt à faire ressortir dans les « plans de réussite » que leur demandent les commissions scolaires.

Novembre 2004 : lancement du Glossaire des écoles alternatives afin d'assurer un vocabulaire commun entre nous et de servir de référence aux nouveaux enseignants.

Octobre 2006 : Journée d'orientation autour de 10 principes qui fondent l'école alternative québécoise.

Avril 2008 : Publication de la version finale du Référentiel des écoles publiques alternatives du Québec : chaque école se charge de l'implanter dans sa communauté.

Septembre 2010 : Dans une rencontre conjointe directions-enseignants-parents du RÉPAQ, il est décidé d'utiliser le document « Les conditions pédagogiques de développement des écoles publiques alternatives du Québec » comme outil de discussion « pour voir comment elles les appliquent concrètement dans leurs milieux » : cette démarche d'analyse qui a mobilisé toutes les rencontres conjointes de 2010 à 2013, va donner lieu à un supplément au Référentiel de 2008, présentant les pratiques réelles des écoles alternatives actuelles.

Les événements rassembleurs

Décembre 2002 : Portes ouvertes dans toutes les écoles du RÉPAQ sur le thème « L'école alternative publique : la réussite d'une communauté » : une affiche est créée pour l'occasion.

Octobre 2003 : Journée pédagogique RÉPAQ « pour partager nos doutes, notre cheminement, nos solutions, nos réussites, nos préoccupations » : 287 participants.

Mai 2005 : Le Grand Rassemblement 2005 des écoles alternatives au Campus de Fort Saint-Jean, sur le thème « Les écoles alternatives : une valeur ajoutée au secteur public » : plus de 4000 personnes y participent.

Novembre 2005 : création du site Internet du RÉPAQ et de trois listes de diffusion pour rejoindre rapidement les directions, les enseignants et les parents.

Avril 2008 : Salon Unis-Vert RÉPAQ qui veut regrouper un maximum de ressources environnementales à partager afin que les enseignants, les directions, les familles s'informent et acquièrent des outils pour agir de façon responsable pour une planète plus écologique.

Mai 2009 : Lors de la Journée de la Biodiversité, le RÉPAQ organise un grand ramassage des déchets « pour donner un coup de pouce à notre belle planète ».

Mai 2010 : Le Grand Rassemblement 2010 des écoles publiques alternatives du Québec au Stade olympique de Montréal, sur le thème « Un petit pas par les écoles alternatives. Un grand pas pour l'environnement ».

Contenu en suspens...

Comment met-on au monde une école publique alternative au Québec?

L'initiative doit venir d'un groupe de parents d'une région donnée qui en font la demande à leur commission scolaire. Celle-ci demande que le groupe de parents lui présente d'abord un avant-projet qu'elle soumettra à l'assemblée des commissaires. Si l'avant-projet est accepté, la commission scolaire affecte des ressources humaines au groupe de parents pour préciser avec eux le projet et le rendre plus opérationnel. Toute cette démarche peut prendre de 2 à 3 ans avant que l'école alternative commence à fonctionner.

L'école publique alternative constitue un des joyaux du système québécois d'éducation et fait partie de notre patrimoine.